

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 17

MINISTERE
DE LA COMMUNICATION

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 227: AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	14
2.2.	PROGRAMME 228: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	19
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	19
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	21
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	25
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	26
3.2.	LEÇONS APPRISES	26
3.3.	PERSPECTIVES	26

NOTE EXPLICATIVE

Le 1er janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément aux articles 21 et 22 de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018, portant régime financier de l'État et des autres entités publiques. Les présents RAP 2018, qui marquent la sixième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2018, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2018).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre. Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2018 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2018;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2018 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

RAS

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

STRATEGIE NATIONALE

Contribution du Ministère de la Communication dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Croissance et de l'Emploi (DSCE)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Cameroun s'est fixé des objectifs stratégiques déclinés en programmes. La mise en œuvre desdits programmes est destinée à concourir au développement des différents secteurs de son économie.

En ce qui concerne le sous-secteur « Communication », l'objectif primordial poursuivi est d'améliorer l'offre et l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques, tel que prescrit par le DSCE. Il vise de ce fait le renforcement qualitatif et quantitatif de la masse d'informations mises à la disposition des publics tant au plan national qu'international.

Dans cette mouvance, le Ministère de la Communication s'investit, en conformité avec ses missions organiques, à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- intensifier les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et les biens publics ;
- assurer une meilleure communication sur la lutte contre la corruption et la préservation de la fortune publique ;
- mieux informer le public sur l'exécution des projets structurants du programme des «Grandes Réalisations » et leurs débouchés ;
- sensibiliser et mobiliser les populations pour les grandes échéances électorales en perspective;
- promouvoir l'image de marque du Cameroun en direction des investisseurs étrangers et de la diaspora ;
- dynamiser la communication sur la mise en œuvre du DSCE et les résultats déjà engrangés par secteurs ;
- améliorer l'accès du citoyen à l'information à travers la diffusion de l'information sur les décisions et les actions des pouvoirs publics ;
- mettre en place une communication multiforme de proximité qui vise : à densifier les radios communautaires et à capitaliser les réseaux sociaux par la production et la diffusion des contenus ;
- élaborer/généraliser en collaboration avec le MINEPAT, la Gestion Axée sur les Résultats (Stratégie ministérielle et CDMT) ;
- promouvoir le vivre ensemble en vue de renforcer l'intégration nationale et assurer la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

Rappel synthétique des performances réalisées

Sur le bilan technique en 2018, le Ministère de la Communication a réalisé les actions suivantes :

- la tenue régulière des conférences et points de presse ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication pour les préparatifs et le déroulement de l'élection présidentielle de 2018 ;
- les préparatifs et le suivi des activités de la CAN masculine 2019 officiellement dénommé CAN TOTAL CAMEROUN 2019 ;
- la production et la diffusion des messages de communication et de sensibilisation validée par le Comité Interministériel chargé de l'organisation de la mission de l'ONG Mercy Ship au Cameroun ;
- le suivi de la mise en œuvre des Contrats-Plans Etat/Imprimerie nationale et Etat/SOPECAM ;
- l'attribution de l'aide aux médias privés ;
- l'acquisition des équipements de contrôle technique pour la régulation audiovisuelle ;
- le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique ;
- le suivi de la réhabilitation technique de la CRTV ;
- la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de communication ;
- la régulation du secteur de l'audiovisuel ;
- l'organisation de sessions du Comité de la Commission des Actions Médiaques ;
- l'organisation de sessions du Comité de Suivi de la bonne gouvernance.

Concernant le bilan financier, l'enveloppe globale du budget de fonctionnement du MINCOM au titre de l'exercice 2018 s'élevait à la somme de **04 milliards 390 millions de FCFA**, répartie de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement..... **2 milliards 980 millions FCFA**, comprenant :

Autres dépenses de personnel 129.000.000 FCFA

Salaires.....974.000.000 FCFA

Eau, électricité et téléphone.....202.000.000 FCFA

Formations, stages et organisation des séminaires 77.000.000 FCFA Autres biens et services..... 1.187.000.000 FCFA

Budget d'investissement**1 milliard 410 millions FCFA**

Les dépenses de personnel, eau, électricité et téléphone, sont gérées par le Ministère des Finances. Les budgets des Services déconcentrés font l'objet d'une délégation automatique effectuée également par le MINFI, et dont les informations sur la gestion y relative, parviennent au MINCOM en fin d'exercice budgétaire.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les décrets N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication, confèrent à ce département ministériel, la charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de communication.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la réglementation dans le domaine de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect de la déontologie dans le secteur de la communication sociale et de la publicité ;
- du respect du pluralisme médiatique ;
- de la contribution à la formation de la culture citoyenne et au développement de la conscience nationale à travers les médias en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la promotion de l'image du Cameroun à travers les médias ;
- du suivi des activités du Conseil National de la Communication (CNC) ;
- du suivi des activités des médias privés ;
- du suivi des questions relatives à la publicité ;
- du suivi des activités des agences privées exerçant dans le secteur de la publicité ;
- du suivi des activités des organismes professionnels intervenant dans le secteur de la communication ;
- du suivi de la formation des ressources humaines dans les métiers concernés en liaison avec les Administrations et les organismes intéressés.

Il apporte son assistance aux autres Départements Ministériels dans la mise en œuvre de leurs stratégies de communication.

Il apporte également son concours au Ministre des Relations Extérieures dans son activité d'information des Missions Diplomatiques camerounaises, des Gouvernements étrangers et des Organisations internationales sur le Cameroun.

Il exerce la tutelle technique sur l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) et les organes publics de presse, d'édition et de publicité, notamment :

- la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) ;
- l'Office de Radio-Télévision du Cameroun (CRTV) ;
- l'Imprimerie Nationale (IN) ;
- Cameroon Publi-Expansion (CPE).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les deux programmes du Ministère de la Communication ont été mis en œuvre dans un contexte marqué sur le plan général, par des attaques dirigées contre l'image du Cameroun à l'extérieur d'une part, la guerre contre la secte terroriste BOKO HARAM, et les troubles occasionnés par les sécessionnistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la gestion des flux des réfugiés dans les zones frontalières des Régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord, le renforcement des dispositifs de sécurité sur l'ensemble du territoire national, la poursuite de la réalisation des projets structurants d'autre part.

Les atteintes à la crédibilité internationale de notre pays sont généralement la conséquence du

manque d'informations sur la situation socio-politique, économique et culturelle du Cameroun. De manière plus particulière, la mise en œuvre des programmes a connu un certain nombre de difficultés en raison des dysfonctionnement du sous-secteur communication liés notamment à la crédibilité relative de la communication publique aux yeux d'une certaine opinion, l'insuffisance qualitative et quantitative de la couverture nationale en informations, la faible capacité de production de l'imprimerie, la difficulté d'exercice de la profession de publicité, la faible adaptation des technologies à la révolution numérique, la précarité économique du secteur de la presse privée, l'obsolescence du cadre de travail, et le manque de formation continue des ressources humaines.

Par ailleurs l'insuffisance des ressources accordées au MINCOM par rapport aux nombreux besoins de ses structures centrales, déconcentrées et extérieures a contribué à relativiser ses performances.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

L'année 2018 a été aussi marquée par la tenue de l'élection présidentielle dont le Ministère de la Communication et ses structures sous tutelles ont activement participé à la réussite de cet important évènement. Elle a ainsi fait l'objet d'une mobilisation particulière de la part du service public de l'audiovisuel et de la presse à travers une couverture complète (avant, pendant et après ladite élection).

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

RAS

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 227

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

Responsable du programme

NDZIE CHANTAL

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Numéro et libellé du programme

PROGRAMME 227 : « AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION »

Responsable : Mme NDZIE BELLA Chantal, Inspecteur n°1

OBJECTIF	Mettre à disposition à l'échelle nationale et internationale une information qualitative et quantitative	
Indicateur	Intitulé:	proportion de la population exposée aux médias de masse
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 378 450 000	CP 2 378 450 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZIE CHANTAL,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le **Programme 227** du Ministère de la Communication a été élaboré dans un contexte caractérisé par : l'insuffisance de l'offre d'informations sur le Cameroun tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les difficultés d'accès aux sources d'informations, la crédibilité relative de la communication publique selon une certaine opinion, la persistance des zones d'ombre et de silence du signal CRTV, la précarité de la presse privée et de la perception négative de l'image du Cameroun à l'extérieur.

Pour remédier à cette situation, le Ministère de la Communication a axé ses actions sur les quatre (04) actions suscitées

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Explication de la performance globale du programme

La politique gouvernementale en matière de communication axe sa stratégie sur l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information pour le contrôle de la gestion des affaires publiques. Un regard synoptique sur le paysage communicationnel permet de déceler des dysfonctionnements liés à :

- l'inefficience du cadre juridique ;
- la crédibilité relative de la communication publique ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative de la couverture nationale de l'information ;

- la faible capacité de production de l'imprimerie ;
- la difficulté d'exercice de la profession de publicité ;
- la faible adaptation des technologies à la révolution numérique ;
- la faible capacité de régulation du Ministère de la Communication.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	67,5%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 112 388 262	CP 2 112 388 262
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 266 061 738	Ecart CP 266 061 738
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 065 702 414	CP 2 065 701 699
TAUX DE CONSOMMATION	97,79 %	97,79 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'exécution satisfaisante de ce programme s'explique par l'accroissement de l'offre en informations par la tenue régulière des points et conférences de presses, dans le cadre de la communication gouvernementale, le soutien qu'apportent les pouvoirs publics aux entreprises privées de communication, dans le cadre de l'aide publique à la communication privée.	
PERSPECTIVES 2019	En perspective, le Ministère de la Communication et ses organismes sous-tutelle, envisagent de mettre en œuvre les actions suivantes : • poursuivre la Communication gouvernementale à travers la tenue et l'organisation des conférences et points de presses ; • la poursuite de l'attribution de l'aide aux médias privés ; • l'appui au fonctionnement de la commission de la carte de presse ; • le suivi des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique ; • Préparatifs et suivi des activités de la CAN masculine du Cameroun 2019 ; • Redynamisation des centres de communications à l'étranger ; • L'élaboration et mise en œuvre de la communication extérieure ; • la viabilisation des entreprises publiques et parapubliques sous-tutelle ; • La poursuite du processus de délivrance des licences d'exploitation aux entreprises de communication audiovisuelle ; • La poursuite par la SOPECAM de la numérisation des archives de Cameroon Tribune.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 DYNAMISATION DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE ET PRIVEE								
OBJECTIF	Faciliter l'accès aux sources officielles en renforçant la fréquence de la communication publique et en diversifiant les canaux de transmission de l'information afin de bien faire connaître l'action du gouvernement auprès de toutes les populations et susciter leur adhésion à la politique gouvernementale							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de la population exposée aux informations de masse (radio, TV, PE, internet)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 241 400 000	1 241 400 000	1 154 111 053	1 154 111 053	1 154 105 205	1 154 105 205	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	L'action 01 ci-dessus a été exécutée dans un environnement communicationnel peu favorable marqué par la crédibilité relative accordée à l'information officielle et institutionnelle par certains médias privés et autres leaders d'opinion, les difficultés d'accès aux sources d'information officielle et de l'exercice des métiers de la communication, et la précarité économique des entreprises privées de communications.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Organisation des conférences et points de presse ministériels et interministériels ; • L'équipement de 15 radios communautaires dans le cadre de la densification des radios communautaires et appui à l'équipement de production • L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication pour les activités de MERCY SHIP au Cameroun ; • L'Opérationnalisation de l'Agence Virtuelle d'Information ; . la Mise en œuvre des Contrats plans Etat/Imprimerie Nationale et Etat/SOPECAM, avec l'acquisition de certains équipements.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation technique de cette action se justifie par l'organisation des points et conférences de presse ministériels et interministériels. la couverture médiatique des visites officielles de Chef d'Etat à l'Etranger, la couverture de l'actualité nationale et internationale.							
Perspectives 2019	Poursuivre la mise en œuvre de la même action en privilégiant l'exécution des activités qui n'ont pas été réalisées ou qui l'ont été partiellement.							

Action 02 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS PRIVÉS

OBJECTIF	Améliorer l'offre d'information par l'appui aux entreprises privées de communication et de publicité								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises privées de communication et de publicité ayant bénéficié d'un appui de l'Etat, sur le plan national				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		200.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		300.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		300						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	689 500 000	689 500 000	589 667 640	589 667 640	589 667 640	589 667 640	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action N°02 s'inscrit dans un contexte de précarité du secteur de la communication privée, caractérisé par l'inexistence de véritables entreprises de presse, et la violation récurrente des règles d'éthique et de déontologie par les médias privés, eux-mêmes en butte aux problèmes liés à l'accès aux sources officielles d'informations.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Octroi de l'aide publique aux entreprises privées de communication ; • Appui au fonctionnement de la commission de la carte de presse ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La contribution des pouvoirs publics au développement des médias privés se résume pour l'essentiel à l'attribution effective de l'aide publique à la communication privée et à l'application du cadre juridique et règlementaire. L'enveloppe budgétaire allouée à l'aide publique a connu, au cours des deux dernières années, une augmentation substantielle ayant favorisée l'accroissement du nombre de bénéficiaires et par ricochet la viabilisation de plusieurs médias privés.								
Perspectives 2019	• réformer le statut du journaliste et des auxiliaires de la profession de journaliste, avec un accent particulier sur les critères d'identification du journaliste, ses conditions de travail et de rémunération, les clauses de cession ou encore le droit du journaliste à la prévoyance et à la sécurité sociales ; • mettre sur pied un système d'autorégulation, sous le label d'un « Ordre Professionnel de la Presse Nationale », et de la Commission de la Carte de Presse et d'Identification des Auxiliaires de la Profession de Journaliste, aux côtés du Conseil National de la Communication (C.N.C.) ; • instituer un régime économique des activités de communication sociale comprenant les règles générales de soutien de l'État au secteur privé de la Communication ; • inscrire les agences de presse dans le socle normatif et institutionnel des activités de communication sociale.								

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES MODERNES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION								
OBJECTIF	Mettre en place les infrastructures modernes de l'information et de la communication							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures mises en place et fonctionnelles (24 centres de rediffusion, migration vers la TNT.....)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		13.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	280 700 000	280 700 000	228 949 585	228 949 585	228 949 585	228 949 585	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action N°03 a été exécutée dans un cadre caractérisé par le faible taux de couverture communicationnelle du territoire national aussi bien par les médias publics que privés dû notamment à l'obsolescence des équipements techniques de production, de diffusion et des dispositifs de fourniture d'énergie, la détérioration des ouvrages de génie civil.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique ; • Poursuite de la mise en place de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) ; Acquisition des équipements techniques pour la communication gouvernementale ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation de cette action s'explique par le suivi des activités des médias nationaux et internationaux et de l'opinion publique, la poursuite de la mise en place de l'Agence Virtuelle d'Information (AVI) avec l'acquisition de certains équipements techniques spécifiques, l'acquisition de 02 écrans géants pour la communication gouvernementale.							
Perspectives 2019	• définir le régime juridique des activités de communication audiovisuelle en activités de radiodiffusion sonore et de radiodiffusion télévisuelle ; • instituer un monopole public sur les activités de diffusion des signaux de communication audiovisuelle ; • formaliser le régime juridique de la non-affectation des fréquences aux sociétés de programmes audiovisuels ; - mettre en place l'Agence Virtuelle d'Informations (AVI).							

Action 04 PROMOTION DE L'IMAGE DU CAMEROUN

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre les plans de Communication vers l'extérieur pour l'amélioration de l'image du Cameroun								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plans de communication disponibles et mis en œuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	166 850 000	166 850 000	139 659 984	139 659 984	92 979 984	92 979 984	66,58 %	66,58 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action N°04 se situe dans un contexte marqué par l'absence d'une stratégie de communication harmonisée pour la promotion de l'image du Cameroun, et des attaques médiatiques dirigées, contre les Institutions républicaines.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration et mise en oeuvre des plans de communication, acquisition des supports de communication pour la promotion de l'image du Cameroun en direction des publics étrangers notamment les investisseurs, et la diaspora								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	en plus des plans de communication, les activités suivantes on été réalisés la redynamisation des centres de communications à l'etranger (les centres de communications ont produits des rapports de synthèse des médias sur le traitement de l'image du Cameroun), l'élaboration du troisième draft de la stratégie nationale de communication pour le développement dans le cadre de la coopération MINCOM/UNICEF.								
Perspectives 2019	• Préparatifs et suivi des activités de la CAN masculine du Cameroun 2019 ; • actualiser le cahier de charges des Centres de Communication établis au sein des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ; • créer de nouveaux Centres de Communication auprès des Ambassades du Cameroun à l'extérieur ; • relancer la Commission Mixte MINREX/MINCOM pour la dynamisation de la communication extérieure du Cameroun.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 228

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
COMMUNICATION

Responsable du programme

AHMADOU

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Numéro et libellé du programme

PROGRAMME 228 : «GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR COMMUNICATION »

Responsable : M. AHMADOU BELLO, Directeur des Affaires Générales

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINCOM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	50.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 2 011 550 000	CP 2 011 550 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHMADOU,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 228 a été mis en œuvre dans un cadre contextuel marqué par la nécessité de déployer les activités du Ministère de la Communication sur l'ensemble du territoire national, en vue d'une administration de la communication à la fois efficace et efficiente. Au-delà de l'implantation structurelle, l'administration de la communication commande du point de vue fonctionnel un pilotage judicieux et une coordination permanente qui, malheureusement, présente quelques dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail, au manque de formation continue des ressources humaines

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif global de ce programme était d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la communication. Les objectifs spécifiques poursuivis à cet effet étaient de :

- § veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions ;
- § Evaluer les performances des services internes et des organismes sous-tutelle en cohérence avec les objectifs globaux du MINCOM ;
- § Assurer la mise en œuvre des plans d'action des structures ;
- § Aménager les services et équiper les bureaux en matériel informatique, roulant et en mobilier

La mise en œuvre de ce programme, dont la performance se situe à 96%, est globalement satisfaisante en raison de l'amélioration considérable du cadre de travail, de la redynamisation d

e l'Inspection Générale et du renforcement des capacités de certains personnels sur des thématiques pertinentes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	72%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	96%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 246 459 679	CP 2 246 459 679
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -234 909 679	Ecart CP -234 909 679
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 132 075 138	CP 2 150 795 137
TAUX DE CONSOMMATION	95,74 %	95,74 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce programme a été exécuté dans un contexte général caractérisé par l'étroitesse des moyen alloués aux activités transversales de communication qui, pour la plus part, sont financées par des crédits de fonctionnement. Ainsi des difficultés d'évaluation des performances des services centraux et extérieurs et d'organismes sous-tutelle demeurent en raison de l'absence d'un manuel de procédures administratives et de l'insuffisance des ressources financières et des moyens logistiques. Tout comme persistent la menace de perte de la mémoire collective du fait de l'absence d'un système d'archivage moderne, le non appropriation scientifique des données relevant du sous-secteur Communication due à l'absence d'un annuaire statistique. Ainsi peuvent globalement se résumer les diverses entraves rencontrées au cours de la mise en œuvre de ce programme. Les budgets réservés aux structures centrales, déconcentrées et extérieures restent très modiques et ne permettent pas l'optimisation de leurs attributions.	
PERSPECTIVES 2019	Préparer le plaidoyer à l'adresse de la très Haute Hiérarchie pour la prise en compte du caractère transversal de la Communication aux fins de susciter le relèvement des allocations budgétaires réservées au Ministère de la Communication.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 SUPERVISION ET COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATION								
OBJECTIF	Veiller à la mise en œuvre harmonieuse des différentes actions							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits et validés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	451 975 000	451 975 000	538 117 370	538 117 370	518 117 370	518 117 370	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été sous-tendue par la nécessité d'assurer un pilotage judicieux et une coordination efficace des services centraux, déconcentrés, et extérieurs du Ministère dans la quête permanente d'une Administration performante. Les attaques permanentes orchestrées par les médias internationaux visant à ternir l'image du Cameroun sont également prises en compte dans la mise en œuvre de cette action, tout comme la promotion des atouts du Cameroun en vue d'attirer les investisseurs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de communication (suivi du respect de la déontologie dans les médias, suivi des activités des entreprises du service public du secteur de la communication, Rapport de suivi des activités des médias privés, Rapport de suivi des activités du CNP et du CNC, l'organisation des Points de presse et autres évènements ; - Organisation des réunions de coordination et production des comptes rendus ; - Suivi des activités menées au sein du Ministère de la Communication - Régulation du secteur de l'audiovisuel.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (100%) s'explique par la régularité des concertations stratégiques et l'application des mesures correctives visant à aplanir les dysfonctionnements constatés. Toutefois il convient de relever l'inopérationalité de certaines structures (notamment certaines Délégations départementales) et l'inefficacité des Centres de communication à l'étranger qui jusque-là, n'atteignent pas les objectifs escomptés faute de ressources.							
Perspectives 2019	Préparer le plaidoyer pour le relèvement substantiel des budgets réservés aux structures pour leur permettre d'optimiser leurs actions.							

Action 02 EVALUATION DES PERFORMANCES ET INSPECTION DES SERVICES

OBJECTIF	Evaluer les performances des services internes et des organismes sous-tutelle en cohérence avec les objectifs globaux du MINCOM								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission d'inspection, de contrôle et d'audit interne dans les services centraux, déconcentrés, extérieurs et dans les organismes sous-tutelle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	64 600 000	64 600 000	57 134 979	57 134 979	57 134 979	57 134 979	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de l'action ci-dessus intervient dans un environnement qui intègre progressivement la gestion axée sur les résultats d'une part et ou les personnels éprouvent des difficultés à s'adapter à la culture de l'inspection et l'évaluation des performances. Cette situation est liée à l'absence d'un cadre de référence méthodologique appropriée, et à l'insuffisance de ressources humaines, financières et logistiques de l'Inspection Générale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Evaluation des performances des services centraux, déconcentrés et extérieurs • Contrôle des performances des services centraux, déconcentrés, extérieurs et les organismes sous tutelle • Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption ; - Mise en œuvre de la lutte contre la corruption								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'objectif assigné à cette action a été atteint.								
Perspectives 2019	• instituer des formations en matière de gestion axée sur les résultats ; • développer les outils de contrôle des performances et de suivi de la mise en œuvre des programmes ; • systématiser les missions d'inspection ; • accroître des ressources humaines au sein de l'Inspection Générale ; - finaliser l'informatisation du suivi des dossiers.								

Action 03 COORDINATION DES SERVICES CENTRAUX, DÉCONCENTRÉS, EXTÉRIEURS ET RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES								
OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre des plans d'action des structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des activités contenues dans les plans d'action				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88,23%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		65.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		85.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		75%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	933 975 000	933 975 000	959 445 756	959 445 756	865 061 215	863 781 214	90,16 %	90,03 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est opérée dans un contexte où l'on note des dysfonctionnements liés notamment à l'insuffisance des équipements et l'obsolescence du cadre de travail des services, et au manque de formation continue des ressources humaines.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	• coordination de la communication dans les cinquante-deux départements, les dix Régions et les cinq centres extérieurs de communication (Paris, Londres, Bruxelles, Washington et Riyad) ; • communication sur les actes et les actions du gouvernement ; • Accueil des usagers et traitement du courrier • Archivage et documentation du MINCOM, • Suivi des activités de maintenance informatique au Ministère de la Communication ; • Traduction des documents du MINCOM ; • Vulgarisation de l'action gouvernementale • développement des ressources humaines du MINCOM ; • Production des documents de planification (PAP) et de suivi de la réalisation des projets inscrits au BIP ; • Production des documents de programmation, budgétisation, d'exécution et de suivi du Budget ; • Fonctionnement de la Commission des Actions Médiatiques ; - Mise en œuvre de l'ingénierie de la Communication.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de réalisation technique de cette action (88,23%) s'explique par l'attention particulière accordée à la coordination des services aux niveaux central et déconcentré, à l'aménagement des cadres de travail, ainsi qu'à la célérité dans le traitement des dossiers financiers y relatifs.							
Perspectives 2019	• Poursuivre l'équipement et améliorer d'avantage le cadre de travail ; • Poursuivre la réhabilitation le parc informatique du MINCOM ; • informatiser le suivi des dossiers ; • créer une banque de données sur le secteur de la communication ; • l'Organisation des formations et recyclages des personnels du MINCOM - accroître pour 2019 la dotation budgétaire des Délégations départementales et Régionales. - organiser de façon régulière, les conférences des services centraux, déconcentrés et extérieurs du MINCOM.							

Action 05 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LOGISTIQUE

OBJECTIF	Aménager les services et équiper les bureaux en matériel informatique, roulant et en mobilier								
Indicateur	Intitulé:		Nombres de personnels disposant d'un cadre de travail aménagé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 79,2%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		150.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		250.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		198						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	561 000 000	561 000 000	691 761 574	691 761 574	691 761 574	691 761 574	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation de cette action a été confrontée à la prise en compte des contraintes budgétaires inhérentes à l'insuffisance du budget de fonctionnement, hors salaires, la vétusté et l'exiguïté des infrastructures, et l'insuffisance des équipements logistiques et des fournitures de bureau.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• gestion des dépenses communes. • tenue des sessions de la Commission de Passation des Marchés Publics du MINCOM ; - équipement et aménagement de certains bureaux du MINCOM.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées de manière très satisfaisante dans l'ensemble, nonobstant quelques entraves liées à la lourdeur des procédures de passation des marchés, dont la responsabilité n'est pas imputable au MINCOM.								
Perspectives 2019	• renforcer les capacités des personnels du MINCOM ; - poursuivre l'amélioration du cadre de travail des personnels du MINCOM ;								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2018 du Ministère de la Communication permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère, de tirer des enseignements de la mise en œuvre des programmes, au regard du contexte et des difficultés rencontrées, enfin d'entrevoir des perspectives à court et à moyen termes, pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que celles de chacun des programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Au regard des performances améliorées qu'a enregistrées l'Administration de la Communication au plan national et hors de nos frontières, la mise en œuvre de programme du département de la Communication a globalement atteint les objectifs assignés auxdits programmes en 2018, en dépit de certains écueils mentionnés en supra.

3.2. LEÇONS APPRISES

Au regard du contexte et des difficultés rencontrées, l'on peut tirer en général les enseignements suivants :

Il se dégage un besoin d'harmonisation de certains éléments de programme, le budget programme étant une construction permanente, des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs dans le cadre de la revue annuelle des programmes, afin de mieux renseigner sur les performances réalisées ;

Il apparaît indispensable de renforcer les capacités du personnel en matière de préparation, d'élaboration, du suivi, d'évaluation des projets et programmes et de formulation des indicateurs de programme ;

La nécessité d'étoffer le service des marchés en personnels et en formations, de manière à lui permettre de disposer d'une expertise et des compétences appropriées, en raison des mutations opérées dans l'environnement institutionnel des marchés publics ;

La nécessité d'instituer et d'intensifier des formations sur la gestion axée sur les résultats.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Pour améliorer la performance globale du Ministère ainsi que chacun des programmes, les mesures suivantes devraient être prises en perspective :

le cadre de pilotage de la performance de chaque programme, doit être complété par la désignation des responsables d'action et d'activités ;

la restructuration en profondeur de chaque programme pour corriger les incohérences dans la formulation des libellés, des objectifs, et des indicateurs de programme et de certaines actions ;

le renforcement des capacités des personnels en matière de préparation, d'élaboration, du

suivi-évaluation des projets et programmes, ainsi qu'en expertise dans la maturation des projets d'investissement ;

la mise en place d'un système de gestion d'informations statistique.